



## **Jeu de dupes, mascarade, supercherie, simulacre...A quoi joue le Ministère du Travail, de l'Emploi de la Formation Professionnelle et du DIALOGUE SOCIAL ???**

Le Ministère organise à l'automne dernier des séminaires interrégionaux pour entendre l'encadrement, et uniquement lui, sur les évolutions de notre ministère.

Le Ministre rassure cependant les organisations syndicales et les agents : bien sûr il nous écouterait, bien sûr il prendra en compte le point de vue de tous les membres du ministère avant de décider, mais il le fera dans un second temps, dit-il, au 1<sup>er</sup> semestre 2013, c'est-à-dire maintenant...

Le Ministre vient maintenant vers nous, organisations syndicales et agents. Mais tout est déjà joué :

- l'évolution du statut des CT, pierre angulaire de la réforme du ministère, paraît déjà arrêtée : la présentation d'un amendement au projet de loi relatif au contrat de génération, déposé par le gouvernement et défendu par SAPIN, a été adoptée le 15 janvier dernier et doit être soumis au vote de l'Assemblée nationale ce mercredi 29 janvier ; le vote de cet amendement acterait le passage d'une infime minorité des CT en IT ;
- le calendrier de cette réforme a été donné au dernier CTM ;
- l'ouverture des inscriptions à l'examen professionnel pour le passage de CT en IT est prévue pour mars 2013 (dans un 1 mois ½...)

Sur le fond cette décision marque la première étape de la remise en cause de l'organisation des différents services du Ministère et du service rendu aux usagers.

Mais sur la forme aussi, le Ministère se moque de nous.

Dans son courrier du 23 janvier, le DR nous dit que les modalités d'organisation de l'expression des agents seront arrêtées après consultation des partenaires sociaux lors du CTR du 5 février 2013 alors même que les modalités de l'organisation de cette expression ont déjà été présentées aux agents lors des vœux de différents RUT et lors de réunions de service...

**ASSEZ DE CE MEPRIS D'UN MINISTRE QUI DIT VOULOIR  
ECOUTER LES AGENTS.  
MOBILISONS-NOUS LE 31 JANVIER.**